

AGENDA 2000 DES CÉRÉALES AU PORC

Après la réforme de 1992, l'Agenda 2000, introduit au 1^{er} juillet, marque une nouvelle étape importante de l'évolution de la PAC. Elle doit ouvrir la voie à d'autres rendez-vous importants : nouvelles négociations à l'OMC (Millennium Round), élargissement à l'Europe centrale. Quel impact potentiel ces deux prochaines années auront-elles sur les marchés de l'alimentation animale ? Quels enjeux pour le porc ?

L'Agenda 2000 repose sur la baisse du soutien des marchés (céréales, viande bovine) et sur une part accrue des paiements directs aux agriculteurs (aides forfaitaires).

Fortes disponibilités céréalières

Les surfaces de céréales devraient augmenter, entraînant une production record, de blé principalement. Les utilisations intérieures, industrielles ou animales de céréales, vont être stimulées par des prix plus faibles, mais l'excédent restera élevé. Les exportations continueront de subir la contrainte de limitation des restitutions. Les cours mondiaux devraient en effet rester inférieurs aux cours européens ces prochaines années, avant de se redresser à terme grâce à l'expansion des besoins et des échanges. La hausse du surplus européen de blé tendre, pour une part "non interventionnable" (blés fourragers) fera pression sur les cours européens des céréales, imposant, pour une large part, la baisse des prix d'intervention.

Oléoprotéagineux : incertitudes

Par contre, la réduction des aides forfaitaires aura un impact négatif sur la sole en oléagineux et protéagineux. Ces cultures subiront la réduction des aides et des prix de vente insuffisamment rémunérateurs. Leurs cours mondiaux seront affaiblis par l'essor des récoltes des grands exportateurs, en particulier de soja, qui en culture, privilégient les oléagineux aux céréales. Aux États-Unis, de surcroît, la production de soja sera toujours stimulée par des budgets de soutien élevés.

Sur un marché totalement ouvert aux importations, en prise directe avec les cours mondiaux, la production de protéines végétales en

Europe sera très concurrencée. La dépendance de l'UE vis à vis du marché mondial pourrait ainsi s'accroître.

La contradiction est grande avec le souci des consommateurs de privilégier les protéines végétales, d'origine locale et traçées vis à vis des OGM ou de substances indésirables.

Porc : équilibres difficiles ?

La baisse du prix de l'aliment porc consécutive à la réduction du coût des céréales pourrait être comprise entre 4 et 5% en 2 ans, si les cours des matières azotées s'établissent à leurs niveaux moyens des trois dernières années. Elle entraînerait une réduction du coût de production du porc de 2 à 3%, soit 20 centimes/kg seulement. Cet effet apparaît inférieur au rythme moyen annuel de baisse observé depuis la réforme de la PAC (1992 à 1999) : 4% pour l'aliment et 3% pour le coût de production du porc.

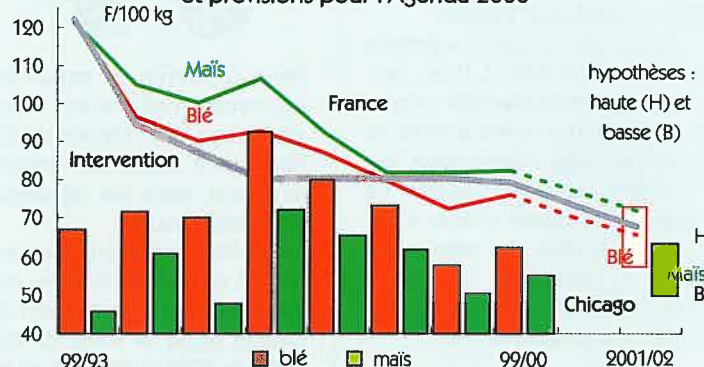
Auprès du consommateur, la concurrence de la volaille, soumise aux mêmes conditions, restera vive. Et la compétitivité du boeuf sera améliorée par la baisse du prix d'intervention (- 20%) qui se répercutera sur les prix à la production et au détail.

Ces prochaines années, le porc va être soumis à diverses influences :

- la baisse du coût de l'aliment, dont les effets seront faibles,
- l'ouverture des négociations à l'OMC, avec le risque de voir diminuer la protection du marché,
- l'installation de nouvelles contraintes (environnement, bien-être, sécurité alimentaire) synonymes de coûts supplémentaires.

Entre libéralisation et garanties à la société... il faudra choisir.

Évolution comparée des prix des céréales France/États-Unis et prévisions pour l'Agenda 2000



Quel prix des céréales en 2001/2002 ?

Sous l'effet d'une offre européenne forte, les prix de marché devraient répercuter pour une large part la baisse du prix d'intervention. Avec un maintien des cours mondiaux du blé au niveau de leur moyenne des trois dernières années, et un dollar à 7,00 FF (hypothèse Haute), le blé européen est concurrentiel. Si le dollar revient à 5,70 FF, son taux moyen de la période 1995-1998, les restitutions seront alors nécessaires (hypothèse Basse). Dans les deux cas, le prix des céréales fourragères en Europe restera au-dessus des cours mondiaux, compte tenu du bas prix du maïs au niveau mondial.

En bref, Agenda 2000 et grandes cultures

1. Prix officiels

- Le **prix d'intervention** des céréales est réduit de 15% en deux campagnes, à partir de la récolte 2000. Pour celle de 2002, une nouvelle baisse pourra avoir lieu, selon la situation des marchés.
- Les **majorations mensuelles** sont maintenues à 1 euro/tonne en 2000/2001.
- Le marché européen est protégé par un **prix minimum à l'importation** des céréales provenant des pays-tiers, égal à 155% du prix d'intervention.

2. Aides à l'hectare

- **Céréales** : l'augmentation des aides forfaitaires ne compensera pas totalement la baisse du prix d'intervention.
- **Oléagineux** : forte baisse des aides, alignées sur celles des céréales, en 3 étapes. Suppression du prix de référence, destiné à corriger les aides en fonction de la situation du marché mondial. En 2000 et 2001, s'appliquera toujours la surface maximale garantie (SMG) (abattement des aides en cas de dépassement).
- **Protéagineux** : montant réduit des aides dès 2000/2001, rapproché de celui des céréales et oléagineux.
- Le taux de **gel** des grandes cultures est fixé à 10% en 2000/2001. Il peut être révisé chaque année.
- Les aides pourront être modulées selon les exploitations. Des aides spécifiques seront accordées selon des critères environnementaux.

Chiffres clés de l'Agenda 2000

FF/q	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03
Prix intervention base octobre	78,18	72,32	66,45	< 66,45
soutien base juillet ¹	76,22	70,35	64,48	
Paiements compensatoires² (FF/q)				
céréales	35,62	38,50	41,33	< 41,33
protéagineux	51,49	47,56	47,56	< 47,56
oléagineux	61,82	53,62	47,47	< 41,33
gel (jachère)	45,15	38,48	41,33	< 41,33

(1) sous l'hypothèse du maintien des majorations mensuelles

1 euro = 6,55957 FF

(2) base de calcul des aides forfaitaires à l'ha, par le biais des rendements de référence

Synthèse réalisée à partir des travaux d'analyses et de perspectives publiés par la Commission de Bruxelles et d'autres organismes d'études (OCDE, ONIC, GEB...)